

Les 5 bonnes raisons de s'engager au sein du Conseil des Sages :

- Vivre une retraite active et solidaire.
- Participer pleinement à la vie de la cité.
- Apporter expérience et connaissance au service de la communauté.
- S'associer à des projets de la Ville de Rochefort.
- S'ouvrir et réfléchir aux préoccupations de l'ensemble des habitants.



PARTICIPEZ !

Vous souhaitez rejoindre le Conseil des Sages ?
Faites acte de candidature !

Toutes les modalités sur
<http://www.ville-rochefort.fr/conseil-des-sages>

Conseil des Sages Rochefort



LA RICHESSE DES ANCIENS !



Conception Ville de Rochefort - Service Communication - septembre 2020

Renseignements :

Mairie - Service démocratie locale

119 rue Pierre Loti

BP 60030 - 17301 Rochefort cedex

05 46 82 66 74

www.ville-rochefort.fr



R
Rochefort

Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil des Sages rassemble des Rochefortais qui connaissent bien leur ville, qui disposent de temps et de la volonté de **s'impliquer dans l'évolution de la cité, en faveur de l'intérêt général**.







Le Conseil des Sages est une instance participative de réflexions et de propositions qui travaille en étroite collaboration avec la Municipalité.

Comme toute **instance consultative**, le Conseil des Sages n'est pas un organe de décision. Par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil Municipal sur différents projets concernant la commune.

Pour quels sujets ?

Le Conseil des Sages travaille sur **différents thèmes d'intérêt général**, choisis par ses membres ou sur proposition du Maire.

Exemples d'études et de projets réalisés avec le Conseil des Sages :

-  prix des Jeunes Méritants,
-  recensement et recherches sur l'histoire des plaques commémoratives rochefortaises,
-  étude sur le développement du tourisme à l'échelle de la communauté d'agglomération (cyclotourisme, parcours de mémoire...),
-  participation à la commission Pouzet chargée de réfléchir sur les aménagements du boulevard Pouzet,
-  réflexion sur les entrées de ville et l'avenir des cours d'Ablois et Roy Bry,
-  embellissement de la Ville, environnement, actions de solidarité.

Comment ça marche ?






Les Sages organisent leur travail principalement en réunions générales et en commissions thématiques.

Afin d'enrichir leurs réflexions, les Sages s'entourent ponctuellement de techniciens municipaux, mais aussi d'autres partenaires (Communauté d'agglomération, bailleurs sociaux, associations, etc).

Les Sages rencontrent et travaillent régulièrement avec les élus.

Qui compose le Conseil des Sages ?

Le Conseil des Sages est **composé de 35 membres bénévoles** répondant aux conditions suivantes :

-  être âgé(e) de 55 ans et plus,
-  résider à Rochefort,
-  être inscrit(e) sur les listes électorales,
-  ne pas être élu(e) ou conjoint(e) d'élu(e) municipal(e),
-  être sans engagement professionnel permanent.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Consultez la Charte de fonctionnement du Conseil des Sages sur <http://www.ville-rochefort.fr/conseil-des-sages>